

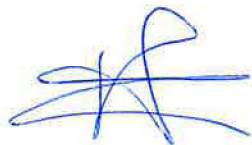
AVIS DE PROMULGATION
DU RÈGLEMENT NUMÉRO 665-2026

AVIS EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée greffière de la Ville de Percé que :

- Le conseil municipal de la Ville de Percé a adopté, le 04 août 2026, le règlement suivant :

- **Règlement numéro 665-2026 modifiant le règlement de zonage 436-2011 afin d'étendre la zone 249-Ha à même une partie de la zone 219-Hx.**
- Ce règlement est officiellement entré en vigueur le **10 septembre 2026** lors de la délivrance du certificat de conformité à son égard par la Municipalité régionale de comté du Rocher-Percé;
- Ce règlement est disponible au bureau de la soussignée, situé au 137 route 132 Ouest, aux jours et heures d'ouverture, où toutes les personnes intéressées peuvent en prendre connaissance.

Donné à Percé, ce 18 septembre 2026.

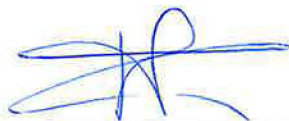


Kelly Fournier
Greffière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Kelly Fournier, greffière de la Ville de Percé, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le Conseil le 18 septembre 2026, entre 08h00 et 13h00.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 18 septembre 2026.



Kelly Fournier
Greffière